EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **28 septembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt huit septembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Michel FANGET, Eric SEVRE**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Nicole DUMAS, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

COLLECTIF PAUVRETE PRECARITE RUE DU PRE LA REINE

Rapporteur : Madame Danièle GUILLAUME

Le Collectif Pauvreté-Précarité nous a fait part de sa recherche de terrain afin d'y installer tout au long de l'année un accueil de nuit pour les personnes sans domicile fixe.

Dans le cadre de sa politique sociale, la Ville de Clermont-Ferrand souhaite conformément à ses engagements vis-à-vis des associations caritatives mettre à disposition du Collectif un terrain lui appartenant sis rue du Pré la Reine cadastré section BX n° 9 de 3 492 m².

Une convention de mise à disposition à titre gratuit d'une durée de 2 ans renouvelable pourrait être consentie aux intéressés. La Ville prendrait à sa charge les travaux de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que la remise en état de la clôture.

Pour sa part, le Collectif s'engagerait à assurer l'entretien de cet espace.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à cette mise à disposition.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 5 octobre 2007

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe

Françoise NOUHEN